



ADBR, 589 D 31

Affiche en faveur du Oui à la Constitution de 1958, campagne électorale du référendum de 28 septembre 1958.

Niveau : 3^e

Exploitations possibles :

- la Constitution de la V^e République
- l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle
- la France des années cinquante, le baby boom...



ADBR, 589 D 31

Affiche en faveur du Oui à la Constitution de 1958, campagne électorale du référendum de 28 septembre 1958.

Niveaux : primaire, secondaire.

Exploitations possibles :

- la Constitution de la V^e République
- les symboles de la République
- campagnes électorales et élections politiques



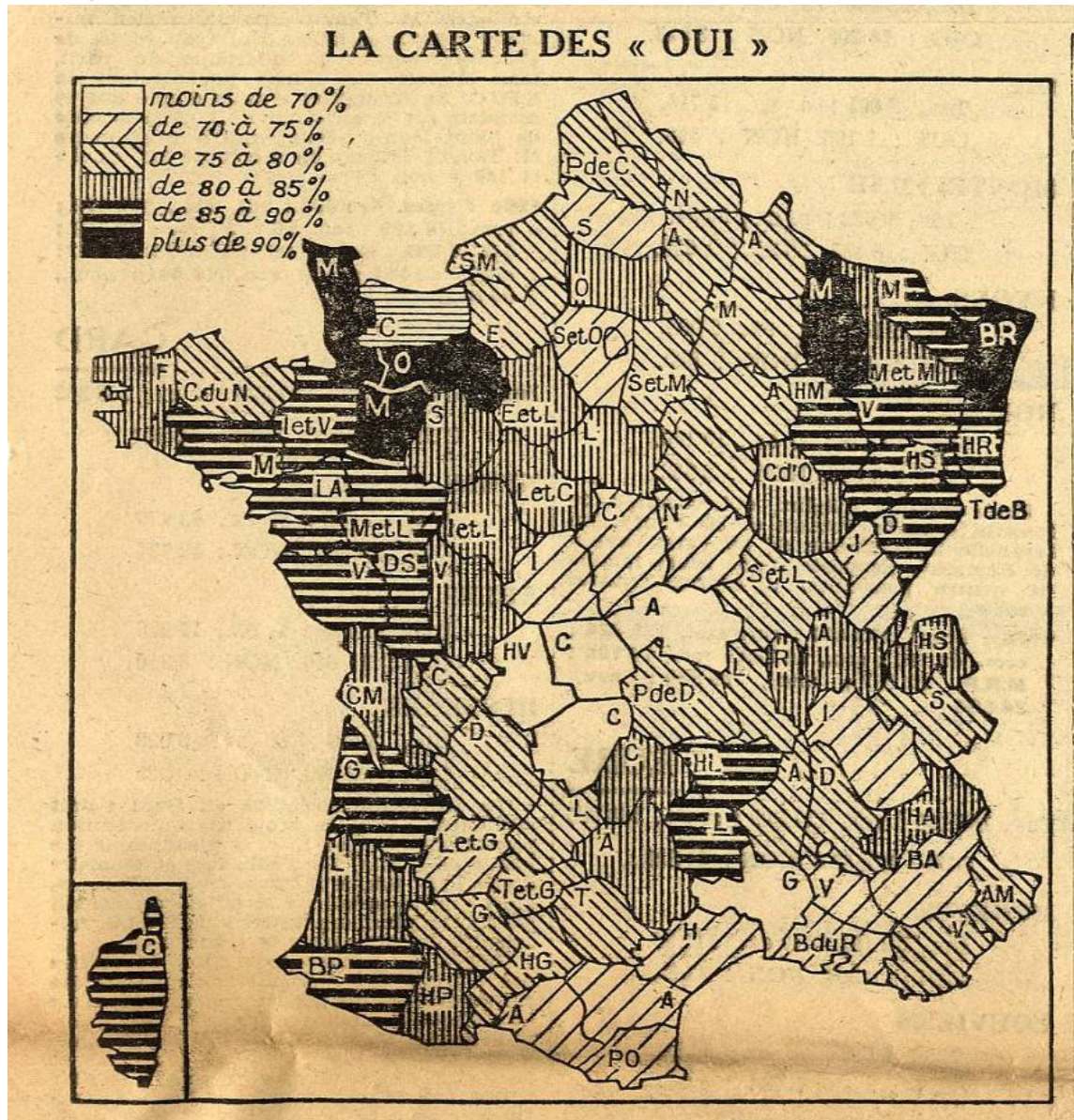
ADBR, 589 D 31, L'Aurore, 30 septembre 1958

Aucun département n'a dit "NON" à la France sept d'entre eux ont voté "OUI" à plus de 90%

En 1956, 47 départements ou circonscriptions comptaient plus de 18 % d'« abstentionnistes », en 1958 il n'y en a plus que 22 (indiqués ci-dessus en grisé)

NOUS avons déjà publié, dès nos dernières éditions d'hier, cette carte des départements de la métropole qui permet de juger d'un seul coup d'œil comment et dans quelle mesure les diverses régions de France ont décidé, sans que l'on puisse trouver au résultat final une seule fausse note, de donner au pays une nouvelle chance en le dotant d'une constitution qui convient à 8 citoyens conscients sur 10. Cette quasi-unanimité de tous les républicains authentiques est tellement réconfortante que nous croyons utile de livrer à nouveau — et cette fois à l'ensemble de nos lecteurs — le document historique qui l'atteste.

ADBR, 589 D 31, L'Aurore, 30 septembre 1958



ADBR, 589 D 31, Le Monde (30 septembre 1958)

Trois. — LE MONDE. — 30 septembre 1958.

APRES LE REFERENDUM SUR LA NOUVELLE CONSTITUTION

M. Pelletier : des résultats magnifiques et encourageants pour l'œuvre de rénovation

« Ces résultats sont, pour le gouvernement de la République et pour son œuvre de renouveau de la République et de la France que nous devons entreprendre. Ils manifestent un véritable mouvement populaire, et l'on peut même dire que ce scrutin a été marqué par un enthousiasme exceptionnellement réduit des abstentions, qui reflète très exactement un favorablement civique d'une grande importance. »

« D'autre part, je tiens à mettre l'accent avec force sur le fait que, contrairement à ce qu'on craint de trombles que l'on avait pu avoir, il n'y a pas eu le moindre incident à déplorer sur toute l'étendue du territoire, et que les citoyens ont travaillé de dimanche.

« Dans quelques jours, je serai amené à présenter des commentaires sur ce scrutin historique. Sans plus tarder, je veux mettre l'accent sur un fait majeur, qui est le fait que, dans les grandes cités ouvrières et dans les communes de la banlieue parisienne, ce scrutin marque aussi l'échec d'un certain projet, et d'hommes politiques opposés au projet.

« La Constitution ne sera promulguée que le 5 octobre prochain, pour laisser le temps de fonctionner aux commissions départementales et nationales.

« Après la promulgation, le gouvernement va disposer des larges moyens qui sont définis par l'article 82 de la Constitution pour mettre en place les institutions nouvelles.

« La première décision qui sera prise par le gouvernement intéressé le mode de scrutin pour les prochaines élections aura lieu mardi et une décision sera prise rapidement.

« Le gouvernement s'occupera ensuite des nombreuses lois organiques prévues par la Constitution. Il sera en mesure de voter un certain nombre de lois particulières aux pouvoirs spéciaux qui permettront d'en faire l'application.

« C'est le caractère frappant de la consultation est, le « dégel » des abstentionnistes. C'est la première fois depuis dix ans que le nombre des abstentionnistes est très important, d'autant plus qu'il semble bien que dans l'ensemble ces nouveaux votants ont voté « oui ». L'indifférence a été secouée, je m'en félicite.

« Deuxième constatation importante : la grande proportion des musulmans, notamment les femmes musulmanes, qui ont voté est significative. »

L'ILE DE SEIN A VOTÉ OUI
A 99,3 %

« Les résultats proclamés à l'île de Sein (dont les pêcheurs se rallient à l'île de France libre dès juin 1940) sont les suivants : inscrits, 716 ; votants, 637 ; suffrages exprimés, 636 ; oui, 631 ; non, 5.

« La population s'est rassemblée devant la mairie et a accueilli la proclamation des résultats aux cris de « Vive de Gaulle ! », puis elle a chanté la Marseillaise.

« Ces résultats sont, pour le gouvernement de la République et pour son œuvre de renouveau de la République et de la France que nous devons entreprendre. Ils manifestent un véritable mouvement populaire, et l'on peut même dire que ce scrutin a été marqué par un enthousiasme exceptionnellement réduit des abstentions, qui reflète très exactement un favorablement civique d'une grande importance. »

M. PINAY : réaliser quelque chose de neutre.

« Le succès remporté par le projet constitutionnel montrant la volonté du peuple français de réaliser quelque chose de neutre dans la direction du pays.

« Les sentiments qui se sont exprimés aujourd'hui doivent, espérons-le, se concrétiser dans les prochaines élections avec la même unanimité. »

M. ROGER DUCHET : la tâche n'est pas terminée.

« On immense espoir s'élevé, mais la tâche n'est pas terminée. L'Assemblée élue en novembre aura une large majorité, à la fois libérale, sociale et nationale.

« Alors, mais alors seulement, l'Algérie sera sauvée et la France définitivement restaurée. »

M. PAUL REYNAUD : un signe de santé.

M. ROBERT LAGOSTE : un acte historique.

« C'est avec joie que j'accueille les résultats nets et décisifs du référendum. Le peuple a accompli un acte historique de volonté et d'unité. On ne peut que louer le courage et la sagesse du silence et la paix civile presque totale. Il traduit assurément une forte réprobation à l'égard d'une vie politique artificielle, anarchoïque et inconsciente de la nation. On comprend mieux la mission que dans la situation actuelle que et l'impérieuse. »

M. MICHELETTI : un acte de confiance.

M. MICHEL DEBRÉ : le peuple libéré manifeste sa volonté.

« Ils avaient raison ceux qui affirmèrent que le peuple français n'était pas résigné... »

« Les événements, c'est-à-dire la crise du 13 mai, ont amené le général de Gaulle au pouvoir en qualité d'arbitre. Malgré les difficultés extérieures et intérieures, quatre mois plus tard le peuple français a manifesté son accord et son unanime volonté de redressement. »

M. SOUSTELLE : l'Algérie a voté en masse.

« Le caractère frappant de la consultation est, le « dégel » des abstentionnistes. C'est la première fois depuis dix ans que le nombre des abstentionnistes est très important, d'autant plus qu'il semble bien que dans l'ensemble ces nouveaux votants ont voté « oui ». L'indifférence a été secouée, je m'en félicite.

« Deuxième constatation importante : la grande proportion des musulmans, notamment les femmes musulmanes, qui ont voté est significative. »

M. GASTON MONNERVILLE : le devoir de s'unir s'impose.

« Les institutions, si louables soient-elles, ne prennent leur véritable valeur que par les hommes qui les appliquent. Aussi, dès maintenant, s'impose à tous le devoir de se regrouper pour donner à la démocratie française les forces nécessaires dans le respect intégral des libertés. Ainsi pourra-t-elle surmonter un élan qui nous fera à ce que nous sommes, une communauté française que les millions de Français de la métropole et d'outre-mer viennent de décider librement d'intégrer dans la solidarité et la fraternité des esprits. »

M. CHABAN-DELMAS : un véritable raz de marée.

« C'est un véritable raz de marée qui a envahi la France. L'Assemblée élue en novembre aura une large majorité, à la fois libérale, sociale et nationale.

« Alors, mais alors seulement, l'Algérie sera sauvée et la France définitivement restaurée. »

M. GENEVOIS RINAULT : volonté de la France.

M. MAURICE SCHUMANN : le vrai problème reste le retour à la paix en Algérie.

« Les socialistes s'alignent du parti communiste. Une échec unique est offert aux vrais démocrates de se rapprocher par-delà les vieilles barrières et les querelles artificielles. Le parti communiste, ayant l'air de vouloir sa revanche, si demain le pays devait revenir à la bataille politique des deux blocs, qui revivrait tous les faux problèmes et remèdierait inévitablement les vraies à l'heure de la paix en Algérie et la détermination de son statut dans un ensemble français. »

LE GÉNÉRAL SALAN A L'ARMÉE : vous avez permis à l'Algérie de répondre librement.

Alger, 29 septembre (A.F.P.). — Le général d'armée Salan a adressé à tout d'abord un ordre du jour où il déclare notamment :

« En permettant aux populations d'Algérie de répondre librement à l'appel que j'ai lancé, vous avez permis à l'Algérie de la plus haute portée. Tous vos efforts antérieurs et tous vos sacrifices accomplis ont été couronnés de succès. Or, plus de 80 % des inscrits ont voté, et ont bien voté. Les gens d'ici ont eu l'occasion de témoigner leur confiance en la France, et c'est vous, par votre exemple, qui avez suscité, au fur et à mesure, ce succès. »

M. ROBERT VERDIER : qui sera dupé ?

« La puissance des moyens de propagande mis en œuvre par le gouvernement n'est pas à dédaigner. C'est-à-dire le pourcentage des « oui ». C'est-à-dire la partie du corps électoral de notre fin à l'instabilité gouvernementale dont il faut le rappeler, un certain nombre de ceux qui nous gouvernent ont été les premiers à voter « oui ». Les résultats du référendum expriment aussi la volonté de trouver une solution au problème algérien. Mais, sur ce point, il faut souligner l'ambiguïté des résultats. On a vu que les vaincus ont voté « oui » et que les vainqueurs ont voté « non ». »

UN SEUL « NON » A GOLMONEY

Colombey-les-Deux-Églises, où l'on dénombre 216 électeurs inscrits — parmi lesquels le général et Mme de Gaulle, — qui ont voté dans la matinée, — il y a eu 196 votants : 195 « oui », et un seul « non ».

M. ROBERT LEGOURT : succès obligé.

« Les quatre-vingt-douze articles de la Constitution ont tous obtenu la majorité absolue de nos électeurs. C'est la volonté d'être de nouveau déchirés intérieurement, le besoin de stabilité et le désir de donner au général de Gaulle les moyens de ramener la paix en Algérie, et des extrémistes, les chefs politiques dominent assez les particularismes pour offrir maintenant à la nation, au lieu du tumulte de leurs divisions, la sérénité et l'unité. »

LA DEPECHE DU MIDI : le pouvoir absolu.

« Le succès du chef du gouvernement n'est pas inéluctable, et il convient d'en rendre compte, honnêtement l'empire. »

« La majorité des Français est hostile à toute aventure, nous exprimons fermement le vœu que le gouvernement, au cours de sa période de quatre mois qui nous paraît assez longue, ne voudra pas profiter de ces circonstances exceptionnelles pour réduire les droits et les intérêts du peuple français, pour s'opposer à des aspirations que la loi a déjà créées en matière de création en somme. »

LE FIGARO : espoir.

« Un mot fige dans l'esprit de l'immense majorité des Français, un mot énoncé dans les heures de l'incertitude, le mot : espoir. »

LE POPULAIRE : le peuple républicain.

REVUE DE LA PRESSE

L'AURORE : feu vert.

« La métropole et l'Algérie ont signé, avec un exceptionnel éclat, qu'elles ne voulaient ni du communisme, ni de l'assimilation, ni de l'assimilation à une République assainie, revigorée, redonnée et croissante désormais de son profond enracinement populaire. Tout pouvait être perdu et, maintenant, tout doit être repensé. »

LE FIGARO : espoir.

« Un mot fige dans l'esprit de l'immense majorité des Français, un mot énoncé dans les heures de l'incertitude, le mot : espoir. »

LE POPULAIRE : le peuple républicain.

LE FIGARO : espoir.

LE POPULAIRE : le peuple républicain.

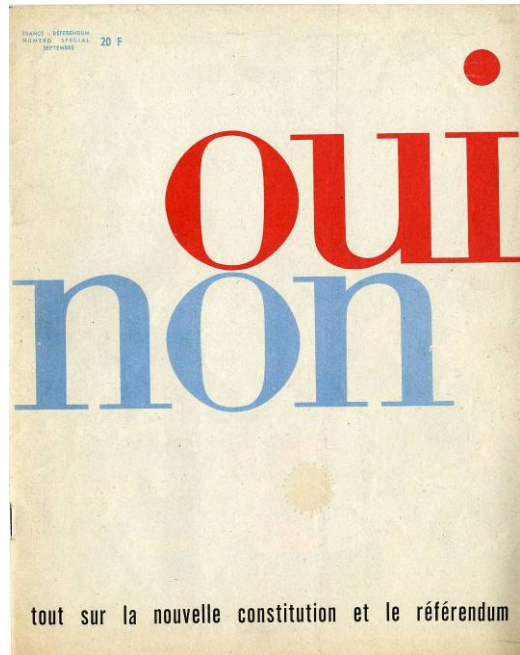
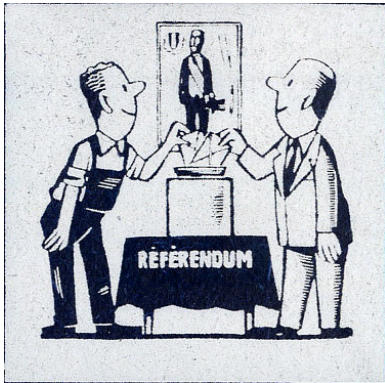
ADBR, 589 D 31, Le Monde (30 septembre 1958)

Résultats du référendum de 28 septembre 1958 dans la presse : L'Aurore ; le Monde.

Niveaux : secondaire.

Exploitations possibles :

- le référendum de 1958
- le traitement de l'information dans la presse



le référendum

Le peuple seul détient le pouvoir constituant.

Il est normal qu'en dernier ressort le peuple se prononce lui-même sur le système appelé à le régir. C'est ce qu'on appelle le référendum.

La Constitution de 1946, elle-même, prévoyait le référendum en matière constitutionnelle. Mais les assemblées avaient la possibilité d'y échapper en adoptant les nouveaux textes à des majorités qualifiées. Tout le jeu consistait pour elles à essayer d'atteindre ces majorités pour éviter le référendum. Quand les majorités qualifiées ne pouvaient pas être atteintes, on préférait enterrer la réforme.

Devant la menace de guerre civile, le général de Gaulle a accepté de prendre les responsabilités du gouvernement, afin que lui soit donnée mission de préparer une constitution nouvelle. Pour éviter que cette constitution nouvelle s'enlise encore dans les marécages de la procédure parlementaire, le général de Gaulle a obtenu que le projet élaboré par le gouvernement soit soumis directement au peuple.

Suivant une procédure régulière, les assemblées ont voté la loi constitutionnelle du 3 juin 1958, qui habilite le gouvernement à établir un projet de loi constitutionnelle sur la base de cinq principes.

Les **5** principes de la constitution

- 1 Seul le *suffrage universel* est la source du pouvoir. C'est du *suffrage universel*, ou des *instances élues par lui*, que dérivent le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif;
- 2 Le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif doivent être *effectivement séparés*, de façon que le gouvernement et le parlement assument, chacun pour sa part et sous sa responsabilité, la plénitude de leurs attributions;
- 3 Le *gouvernement* doit être *responsable* devant le parlement;
- 4 L'autorité judiciaire doit demeurer *indépendante* pour être à même d'assurer le respect des libertés essentielles, telles qu'elles sont définies dans le préambule de la Constitution de 1946 et par la Déclaration des Droits de l'Homme à laquelle ce préambule se réfère;
- 5 La constitution doit permettre d'organiser les rapports de la République avec les peuples qui lui sont associés.

CES CINQ PRINCIPES ONT ÉTÉ INTÉGRALEMENT RESPECTÉS.

Il a été prévu que l'on recueillerait l'avis d'un Comité consultatif composé de membres désignés par le parlement et par le gouvernement. Cet avis a été donné et le gouvernement en a largement tenu compte.

En trois mois, la réforme a été mise au point.

Aujourd'hui, c'est au peuple de décider lui-même de son destin, par oui ou par non.

ADBR, 589 D 31

« Propagande officielle » pour la Constitution

Niveaux : secondaire.

Exploitations possibles :

- le référendum de 1958
- campagnes électorales et élections

AL/BB
PRÉFECTURE DU BAS-RHIN

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CABINET

N°

Référence à rappeler dans la réponse

STRASBOURG, le 6 Décembre 1958.-
Petit Broglie

NOTE pour MONSIEUR LE PREFET

Objet : Composition politique du collège électoral présidentiel.-

Le collège comprend :

- 8 députés,
- 3 sénateurs (M. RADIUS étant élu député n'est pas remplacé),
- 35 conseillers généraux
- 928 délégués de droit des conseils municipaux
- 163 délégués supplémentaires (pour Strasbourg à raison de 1 pour 1.000 habitants).

En accord avec M. KLIN, chef de la Vème Division et après avoir vérifié les listes des conseils municipaux et les nuances politiques données en 1953 et avant les élections sénatoriales de Juin 1958, la répartition ci-après a été retenue. Celle-ci ne peut avoir, bien entendu, qu'une valeur approximative, compte tenu d'une part de l'évolution de la conjoncture politique depuis 1953 et, d'autre part, des conditions variant dans chaque Sous-Préfecture qui ont présidé à la qualification politique des conseillers municipaux.

Nous avons essayé de faire les redressements qui s'imposaient et qui apparaissaient, d'après la connaissance que nous pouvions avoir des personnalités en France.

..... /

ADBR, 589 D 250

Préparation des élections présidentielles de 1958

Niveaux : secondaire.

Exploitations possibles :

- le mode de scrutin du Président de 1958 à nos jours

CABINET DU PRÉFET DU BAS-RHIN

Revue de la Presse Locale du: 22 décembre 1958

Objet: France

Journal: Le Figaro

LES RÉSULTATS PAR DÉPARTEMENTS

A l'heure où nous mettons sous presse, tous les résultats ne nous sont pas encore parvenus. Nous republierons demain ce tableau complet

DÉPARTEMENTS	ELECTEURS INSCRITS	GENERAL DE GAULLE	M. CHATELLET (U.F.D.)	M. MARIANE (communiste)	BLANCS ET NULS	ELECTEURS INSCRITS	GENERAL DE GAULLE	M. CHATELLET (U.F.D.)	M. MARIANE (communiste)	BLANCS ET NULS	
AIN	655	530	55	60	20	MANCHE	838	864	31	7	32
AISNE	1.156	880	109	136	12	MARNE	961	782	69	84	22
ALLIER	607	399	53	144	10	HAUTE-MARNE	671	562	63	32	12
BASSES-ALPES	328	217	87	35	3	MAYENNE	427	387	23	11	6
HAUTES-ALPES	256	203	19	31	3	MEURTHE-et-MOSELLE	1.175	952	83	117	18
ALPES-MARITIMES	742	467	73	181	19	MEUSE	718	649	34	24	7
ARDECHE	516	408	51	49	9	MORBIHAN	780	625	53	69	7
ARDENNES	716	554	79	69	12	MOSELLE	1.497	1.277	68	129	16
ARIEGE	447	351	36	55	7	NIEVRE	466	317	86	50	10
AUBE	639	521	52	60	6	NORD	3.032	2.089	241	663	35
AUDE	622	445	82	51	43	OISE	969	800	66	72	26
AVEYRON	539	426	64	34	13	ORNE	669	635	31	8	0
BOUCHES-DU-RHONE	1.496	891	90	482	28	PAS-DE-CALAIS	2.258	1.630	167	419	34
CALVADOS	1.050	929	61	31	20	PUY-DE-DOME	867	621	132	77	25
CANTAL	366	290	48	14	12	BASSES-PYRENEES	905	764	70	48	18
CHARENTE	615	499	41	57	17	HAUTES-PYRENEES	639	496	77	47	16
CHARENTE-MARITIME	807	649	58	66	10	PYR-ORIENTALES	427	333	31	58	4
CHER	500	365	47	82	3	BAS-RHIN	1.137	1.940	35	45	16
CORREZE	469	326	35	101	3	HAUT-RHIN	842	727	53	28	32
CORSE	582	497	8	49	5	RHONE	1.372	906	129	290	48
COTE D'OR	962	810	73	58	13	HAUTE-SAONE	708	568	86	42	10
COTES-DU-NORD	788	609	98	73	8	SAONE-ET-LOIRE	975	724	120	118	9
CREUSE	374	276	31	63	0	SARTHE	674	536	91	38	7
DORDOGNE	805	632	60	91		SAVOIE	506	375	59	63	8
DOUBS	895	780	56	41	16	HAUTE-SAVOIE	546	465	45	29	4
DROME	613	463	49	85	15	SEINE	5.894	3.110	447	2.126	194
EURE	901	708	136	39	12	SEINE-MARITIME	1.611	1.227	104	243	30
EURE-ET-LOIR	970	488	50	19	13	SEINE-ET-MARNE	886	715	52	81	30
FINISTERE	1.043	785	77	180	21	SEINE-ET-OISE	2.755	1.825	211	650	47
GARD	713	443	103	151	9	DEUX-SEVRES	550	453	66	26	3
HAUTE-GARONNE	996	693	106	97	26	SOMME	1.157	935	89	121	9
GERS	585	412	123	40	8	TARN	591	425	110	43	11
GIRONDE	1.376	1.099	124	102	39	TARN-ET-GARONNE	333	203	101	18	8
HERAULT	761	531	99	101	28	TERRIT. DE BELFORT	188	147	27	13	1
ILLE-ET-VILAINE	872	735	73	44	15	VAR	587	396	43	99	15
INDRE	428	317	38	57	14	VAUCLUSE	432	232	104	74	20
INDRE-ET-LOIRE	565	455	40	62	8	VENDEE	606	506	49	22	26
ISERE	1.049	771	107	142	23	Vienne	515	384	46	54	16
JURA	744	609	85	43	25	HAUTE-VIENNE	493	312	33	137	9
LANDES	515	421	50	31	9	VOSGES	836	744	50	34	4
LOIR-ET-CHER	456	376	41	30	7	YONNE	636	527	38	82	26
LOIRE	998	754	38	162	42	ALGERIE					
HAUTE-LOIRE	419	357	26	15	18	ALGER	79	23	0	0	0
LOIRE-ATLANTIQUE	1.007	858	55	62	26	CONSTANTINE		24	0	0	0
LOIRET	656	527	40	53	10	ORAN		18	0	0	0
LOT	433	345	49	31	7	OASIS	178	175	1	2	0
LOT-ET-GARONNE	530	364	87	86	9	SAOURA	42	39	2	0	0
LOZERE	256	228	15	8	3	OUTRE-MER					
MAINE-ET-LOIRE	780	659	48	46	21	GUADELOUPE	390	272	16	92	0
						GUYANE	63	54	3	0	1
						MARTINIQUE	407	330	12	56	3
						REUNION	406	281	7	28	85

ADBR, 589 D 250

Elections présidentielles du mois de décembre 1958

Niveau : secondaire

Exploitations possibles :

- l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle
- l'Alsace, bastion gaulliste ?

Mod 57 - Série 14 - Io.165 - 450.000

Mentions d'urgence		MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR		Indications de Transmission	
Signature de l'Expéditeur :		TÉLÉGRAMME DÉPART			
Conditions de Service	Origine	N° d'Expédition	Nombre de mots	Date et Heure de Dépôt	
EXPÉDITEUR : PREFET BAS-RHIN					
DESTINATAIRE : PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES EN COMMUNICATION A MINISTRE INTERIEUR					

LE CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN REUNI EN SESSION EXTRAORDINAIRE LE 29.12.1958 ME CHARGE DE VOUS TRANSMETTRE LA MOTION SUIVANTE ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DE SES MEMBRES. DEBUT DE CITATION :
LE CONSEIL GENERAL du BAS-RHIN REUNI EN SESSION EXTRAORDINAIRE LE LUNDI 29 DECEMBRE 1958 ADRESSE A L'UNANIMITÉ AU GENERAL DE GAULLE ELU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE LE 21 DECEMBRE 1958 SES PLUS RESPECTUEUSES FELICITATIONS. IL FORME LE VOEU ARDENT QUE L'ANNEE 1959 VOIE SE POURSUIVRE L'OEUVRE DE RENOVATION ENTAMEE DEPUIS LE 1er JUIN 1958 POUR LE BIEN ET LA GRANDEUR DE LA FRANCE SOUS L'EGIDE DE SON GUDE PRESTIGIEUX. FIN DE CITATION.

Le gnr Cuillat

ci. Elections pour deux Républiques

24.12. 1958

DATE ET HEURE DE TRANSMISSION

RÉDIGEZ VOS TÉLÉGRAMMES SELON LES INSTRUCTIONS DE LA CIRCULAIRE MINISTÉRIELLE N° 402, DU 10 DÉC. 1953

ADBR, 589 D 250

Elections présidentielles de 1958

Niveaux : secondaire.

Exploitations possibles :

- les collectivités territoriales et la V^e République
- l'Alsace, bastion gaulliste ?



ADBR, 2 Fi 4/306, Erstein



ADBR, 2 Fi 4/308, Wissembourg



ADBR, 2 Fi 4/332, Marmoutier



ADBR, 2 Fi 4/334, Soultz les Bains



ADBR, 2 Fi 4 /328, Strasbourg

Le voyage du général de Gaulle dans le Bas-Rhin (21-22 novembre 1959)

Niveaux : secondaire.

Exploitations possibles :

- les élections présidentielles du mois de décembre 1958
- une visite officielle en Alsace les 21-22 novembre 1959, un hasard du calendrier ?
- les voyages officiels
- le traitement de l'information
- l'Alsace, bastion gaulliste ?